



Les emplois de l'imparfait et du passé simple : ma carte mentale

Conjugaison
5ème

L'imparfait de l'indicatif s'emploie pour exprimer :

-des actions passées inachevées,
en cours de déroulement.

La famille **déjeunait** dans la cuisine.

-une description, une action de
second plan.

Au loin, la mer **brillait** et les nageurs
s'en **donnaient** à cœur joie.

-des actions répétées ou
habituelles.

Chaque jour, elle **sortait** son chien
à sept heures.

Le passé simple s'emploie pour exprimer :

-des actions, des faits ponctuels
ou inhabituels.

Cette année-là, les pluies **furent**
violentes.

-des actions importantes, de
premier plan.

Deux messagers **vinrent** lui conter
les péripéties du prince.

Des actions, longues ou
brèves, achevées, situées dans
des limites précises.

Il **présida** durant 5 ans.